

Votre projet

> Discipline concernée par votre projet : POUR LES PROJETS PLURIDISCIPLINAIRES, VEUILLEZ NUMEROTER PAR ORDRE DE PRIORITE

Arts Visuels (Tous les programmes)

- Architecture/Urbanisme
- Arts Plastiques
- Bande Dessinée
- Design
- Graphisme

Mode

Nouvelles Images / Photo

Arts de la Scène (HLM - VK – Inclassables)

- Cirque
- Danse
- Musique

Scénographie

Théâtre

Autres

- Littérature (HLM - VK – Inclassables)
- Audiovisuel (courts et longs-métrages)
- Recherche (HLM - VK – Inclassables)

HLM : Programme « CULTURESFRANCE – Hors les Murs », VK : programme « Villa Kujoyama ».

> Pays et villes du projet (SE REFERER AU DESCRIPTIF DU PROGRAMME)

.....

.....

.....

> Dates et durée envisagées du séjour (Voir conditions)

.....

.....

.....

> Résumé impératif du projet (5 LIGNES MAXIMUM)

.....

.....

.....

.....

.....

> Pièces jointes au dossier CATALOGUES, DIAPOSITIVES, REVUE DE PRESSE, BOOK, PHOTOS...(A PRÉCISER)

.....

.....

.....

Je soussigné (e) déclare assurer la responsabilité des pièces confiées à CULTURESFRANCE et ne saurait rendre celle-ci responsable en cas de perte, vol, ou dégradation du dossier, déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions d'inscription spécifiées dans le formulaire CULTURESFRANCE.

Fait à.....

Signature (précédée de la mention “ lu et approuvé ” manuscrite)

Le / ... / ...

Conditions d'inscription

1. LES RÉSIDENCES ET PROGRAMMES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION DE CULTURESFRANCE S'ADRESSENT AUX ARTISTES

<input type="checkbox"/> de nationalité française ou résidant en France depuis plus de 5 ans.
<input type="checkbox"/> justifiant d'une expérience professionnelle de 4 ans minimum, excepté en mode et architecture.
<input type="checkbox"/> parlant anglais pour le programmes <i>Les Ateliers New-Yorkais</i> et <i>Triangle Studio</i> .
<input type="checkbox"/> sans limite d'âge, excepté pour le programme <i>Les Inclassables</i> pour lequel il faut avoir moins de 35 ans.

2. TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE POUR UN PROGRAMME DE RÉSIDENCE COMPREND :

↻ **LE DOSSIER ADMINISTRATIF** : qui devra nous parvenir en **4 EXEMPLAIRES RELIÉS** contenant **CHACUN** toutes les pièces suivantes : Merci de cocher les cases ci-dessous.

Le formulaire de candidature dûment rempli. À télécharger sur le site www.culturesfrance.com, à imprimer et à remplir en **4 EXEMPLAIRES**. Une photo d'identité sera collée sur la 1^{ère} page.

Un curriculum vitae.

Votre projet. Il s'agit d'une note dactylographiée de 3 à 10 pages, rédigée en langue française. Le candidat y indique les motivations de son séjour, ses thèmes de recherche et la nature de ses travaux.

Une ou plusieurs **lettres de recommandation signée(s)**, émanant de personnes ayant une connaissance approfondie de votre travail (professionnels, directeurs de travaux, ou toutes autres personnalités françaises ou étrangères qualifiées). Dans le cadre d'un programme de résidence, il est important que ces lettres fournissent, outre une évaluation artistique, une appréciation sur la faculté d'intégration à la vie d'une communauté d'artistes. Les auteurs des lettres doivent impérativement apposer leur signature manuscrite.

Une déclaration sur l'honneur signée attestant

- que vous êtes le seul auteur des œuvres soumises au jury. En cas d'œuvres effectuées en collaboration, les co-auteurs doivent être déclarés, ainsi que leur part dans la réalisation de l'œuvre.
- Que vous serez libéré de vos activités professionnelles pendant la période de résidence

Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité.

Une enveloppe à vos noms et adresse affranchie au tarif en vigueur et selon le poids de votre dossier.

↻ **LE DOSSIER ARTISTIQUE (1 seul exemplaire) :**
Celui-ci comprendra, selon la discipline, tout élément visuel ou sonore pouvant servir à l'appréciation du projet et la meilleure connaissance du travail de l'artiste.

- des photographies,
- des vidéos VHS, DVD,
- des CD audio, des partitions,
- des manuscrits ou textes publiés, ainsi que des articles de presse....

2 CD-ROM (pour Mac uniquement)
sur lesquels chaque pièce constitutive des dossiers administratif et artistique devra être enregistrée.
(formulaire de candidature rempli et scanné, CV, descriptif du projet, lettres de recommandation, déclaration sur l'honneur, photocopie de la pièce d'identité et pièces artistiques).

Les logiciels devront être enregistré de référence avec les logiciels suivants :

- Word X
- Quicktime Player / Windows Media Player (fichier audio et vidéo)
- Adobe PDF
- Format JPG, GIF, PNG (photo, image)

Fait à.....

Signature (précédée de la mention " lu et approuvé " manuscrite)

Le /.... / ...

A lire impérativement

- 1** . Si vous désirez postuler pour plusieurs programmes, il vous faut envoyer un dossier séparé pour chacun d'entre eux.
- 2** . Si vous êtes deux candidats à postuler pour un programme avec le même projet, il faut impérativement remplir 2 dossiers de candidature complets dans la même enveloppe en veillant à ce que le résumé du projet soit identique. Postuler à deux autour d'un même projet implique que les lauréats devront partager l'allocation, et pour les programmes offrant une résidence, le logement et l'atelier.
- 3** . Si vous avez déjà été lauréat d'un de nos programmes de recherche et création, **un délai minimum de 3 ans** est requis avant le dépôt d'une nouvelle candidature pour un autre programme.
- 4** . Veuillez vérifier la date de **clôture des inscriptions** : les dossiers ne seront pas acceptés après la date limite de dépôt des candidatures, le cachet de la poste faisant foi.
- 5** . Les dossiers incomplets ne seront **ni pris en compte ni retournés**.
- 6** . Veuillez faire attention aux **dates de séjour** : les séjours se font toujours entre janvier et décembre de l'année suivant celle de l'inscription (ex : une candidature en 2007 permet un séjour entre janvier et décembre 2008). Les séjours ne peuvent être fractionnés.
- 7** . CULTURESFRANCE préviendra tous les candidats de la décision du jury **par courrier uniquement**. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.
- 8** . Les dossiers seront automatiquement renvoyés aux **candidats non sélectionnés** dans le mois suivant la décision du jury. Dans le cas où le dossier serait trop volumineux, il sera demandé au candidat, dans la mesure du possible, de venir le récupérer à CULTURESFRANCE.

Fait à.....

Le/..../. ...

Signature (précédée de la mention " lu et approuvé " manuscrite)

DATES LIMITES DE DEPÔT DE DOSSIERS	
---	--

Villa Kujoyama	5 janvier 2007
Triangle Studio	30 avril 2007
Ateliers New Yorkais	30 avril 2007
CULTURESFRANCE - Hors Les Murs	30 juin 2007
Studio Cormier (Les Inclassables)	30 juillet 2007
CULTURESFRANCE – Ville de Paris	A Confirmer

Les dossiers sont à faire parvenir à l'adresse suivante :

CULTURESFRANCE - Pôle Résidences et Programmes de recherche

1 bis, avenue de Villars -75007 Paris

Tel : (33-1) 53 69 83 30/32/33 ou (33-1) 53 69 31 90 - Fax : (33-1) 53 69 33 00 - E-mail : residences@culturesfrance.com

N'hésitez pas à contacter le Pôle Résidences pour tout renseignement complémentaire.